

# COMMUNIQUE DE PRESSE

« Plate-forme pour le statut des accueillantes conventionnées »

## **Statut de salarié pour les accueillantes d'enfants : les promesses non tenues du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles!**

---

Depuis, les années 70', les « gardiennes encadrées ONE », devenues ensuite des « accueillantes d'enfants conventionnées » accueillent les enfants de 0 à 3 ans à leur domicile.

Pour exercer ce métier, ces accueillantes reçoivent un défraiement de l'ONE et bénéficient de certains droits de sécurité sociale. Elles restent toutefois dans une grande insécurité de revenus, insécurité liée à la présence ou non des enfants. En effet, celles-ci sont financièrement pénalisées lorsque les enfants sont absents.

Cette situation reste largement insuffisante pour les 2500 accueillantes qui attendent depuis 2003 le statut de salariée promis dans les cinq ans. Une revendication qui s'inscrit par ailleurs dans la droite ligne des revendications sectorielles qui visent à assurer un accueil de qualité à tous les enfants avec des professionnels formés et correctement rémunérés.

Depuis de nombreux mois, les accueillantes sont mobilisées pour faire respecter les engagements politiques en la matière, à savoir octroyer dans le cadre de cette législature un statut complet aux accueillantes. Récemment, à l'initiative de la FILE, une « **Plate-forme pour le statut des accueillantes conventionnées** » s'est constituée. Elle est composée de partenaires sociaux (fédérations patronales, organisations syndicales), des fédérations de services, et de mouvements féminins et familiaux. Elle s'est rassemblée à plusieurs reprises et attendait des avancées concrètes sur ce dossier durant cette législature.

Des engagements avaient par ailleurs été pris par Jean-Marc NOLLET, Ministre de l'Enfance, d'en faire un dossier prioritaire dans sa politique d'accueil de l'Enfance, dans le cadre des accords pris par l'ensemble du gouvernement.

Or, aujourd'hui, nous constatons amèrement que, malgré la promesse faite par le Cabinet du Ministre de déposer une note au gouvernement, rien n'a été engrangé de ce côté !

A ce propos, la plate-forme a d'ailleurs transmis un courrier au Ministre le 24 avril dernier, courrier resté à ce jour sans réponse...

Les membres de la Plate-forme déplorent et dénoncent une nouvelle fois le manque de reconnaissance de ces accueillantes qui offrent en Wallonie-Bruxelles près de 10 000 places d'accueil. Des places dont les parents ont bien besoin pour accueillir leurs enfants mais qui risquent de diminuer si une solution n'est pas rapidement trouvée pour améliorer leur statut et maintenir cette offre de service! En effet, faute de statut complet de salariée, les candidates sont de moins en moins nombreuses pour exercer ce métier. Dès lors, avant les élections du 25 mai, **nous demandons fermement que le gouvernement prenne, les dispositions nécessaires pour proposer rapidement une solution à ce dossier.**

**Pour la Plate-forme :**

Eric DUBOIS – CGSLB 0475/398957

Yves HELLENDORFF – CNE 0476/502043

Aurélie GAZIAUX et Françoise PICHOT – COSEGE 0474/476635

Guy CRIJNS – CSC Services publics 081/254084

Jacques TERNEST et Natacha VERSTRAETEN – FILE 0474/476636

Anne TEHEUX – FSMI 0478/331058

Delphine CHABBERT - Ligue des Familles 02/5077211

Christian MASAI – SETCa 0475/ 359728

Nicole DELBROUCK - SLFP- ALR 0495/ 531499